Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 17 (1941-1942)

Heft: 18

Artikel: Le sentiment du devoir

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-711206

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1942

Au seuil d'une nouvelle année qui s'annonce difficile entre toutes pour notre petit pays, ilôt de paix dans le monde en armes, combien est-il réconfortant de souligner qu'à cette heure la Suisse n'est point mêlée au conflit et que son peuple vit encore d'une manière normale, hormis certaines restrictions qui ne sont rien à côté des souffrances que d'autres peuples endurent en ce moment.

Fidèle à la parole qu'elle a donnée, fidèle aux traités qui, en 1815, déclarèrent que «sa neutralité est dans l'intérêt de l'Europe entière», elle est prête à faire respecter sa neutralité et son indépendance.

Ainsi, grâce à son armée qui marque la volonté de toute une nation de vivre libre ou de mourir, la Suisse demeure-t-elle respectée de ses puissants voisins.

Ce que nous réservent les années à venir, nul ne peut le prévoir et nul ne saurait dire aujourd'hui quel sera notre lot en 1942. Ce que nous savons, c'est que nous allons au-devant d'une période difficile, voire critique, mais pour laquelle nous serons d'autant mieux armés que nous saurons apprécier les biens inestimables dont nous avons joui jusqu'à maintenant.

Quoique toutes nos aspirations nous portent vers un idéal de paix et de concorde, notre armée restera à son poste et accomplira sa mission quelles que soient les circonstances et tant qu'elles l'exigeront.

Nous sommes persuadés que c'est dans cet esprit que le citoyen-soldat suisse commencera l'année nouvelle et que toute la population s'accommodera sans murmurer des nouveaux sacrifices et des nouvelles privations qui pourraient lui être demandés. N.

Le sentiment du devoir

Comme chaque famille a un chef respecté par tous ses membres il en est de même pour chaque unité militaire, qui égale une famille militaire. Le chef donne ses ordres et les subordonnés les exécutent. Il faut que ce soit ainsi car si chacun voulait vivre comme bon lui semble, la discipline n'existerait pas et la compagnie ne serait plus ce qu'elle doit être: une unité. Vous trouvez la même suite d'idées dans l'organisation d'une grande maison de commerce: si la direction fait défaut d'autorité, les employés font ce qu'ils veulent quant à leurs heures de travail et quant au prix des marchandises; après un laps de temps très court toute l'entreprise s'écroulera et les employés — qui d'abord étaient contents de ne plus obéir à personne — seront les premiers lésés.

Donc pour que l'armée puisse accomplir sa tâche, il faut que soldats et officiers se soumettent tous sans discussion aux ordres reçus. Car le devoir de la discipline est un élément de base de toute la vie militaire, sans cela il vaudrait mieux parler d'un club masculin. Comme une rotative ne fonctionne pas, si on enlève une petite roue dans son mécanisme, l'organisation militaire ne peut pas jouer si la discipline fait défaut.

Quand tout va bien, il est facile de faire son devoir, mais le faire au moment des «coups durs», c'est là où l'on doit reconnaître les vrais soldats. A tous ceux qui disent: «A quoi bon tant d'exigences, s'il y avait la guerre cela irait tout seul», c'est une phrase à méditer; à la guerre — l'histoire le prouve — on ferait exactement la moitié de ce qu'on a appris, s'il n'y avait pas une discipline stricte qui tienne la troupe. Par ex. si vous n'êtes pas entraîné à faire des grandes marches forcées en temps de paix, comment voulez-vous les supporter quand il le faut, et puis encore vous battre et tenir?

Le sentiment du devoir doit vous dire de remplir vos tâches sous les yeux de vos chefs ou loin d'eux, au poste de garde isolé en haute montagne. Ce sentiment doit vous engager à obéir de votre propre chef et non par peur d'être puni. Donc devoir, discipline = troupe prête à tenir. W. Dn.

Les chiens de bât et de trait de l'armée

Qui ne connaît les beaux chiens de trait, les St-Bernard, les Neufundländer, fidèles gardiens et beaux spécimens d'exposition!

Mais tout le monde ne sait pas que les chiens fournissent un travail inestimable dans l'armée. Le chien de bât est utilisé pour porter la munition, le ravitaillement, le courrier ou bien comme chien de trait, pour de légers chars à main.

Nombreuses sont les tâches confiées aux chiens, tout spécialement dans le service en montagne. Le chien de travail porte environ le tiers de son propre poids et il tire le double de son poids; il pèse en moyenne 30 à 50 kg. Il parcourt sans peine de grands trajets avec des différences de niveau importantes, et ceci dans le même temps que l'homme. En laisse par trois à la file, ils transportent en un minimum de temps des quantités considérables, de matériel jusqu'aux positions les plus éloignées, remplaçant ainsi des colonnes de porteurs et de bêtes de somme. Ainsi les hommes deviennent disponibles pour le combat. Il est étonnant de constater le sens de la montagne dont font preuve nos porteurs quadrupèdes. Des endroits, passés très souvent en varappe et en perdant beaucoup de temps, sont vaincus sans peine par un chien.

Les services rendus comme porteurs de munition sont très importants. Agiles, profitant d'un instinct naturel des dépressions du terrain et des couverts, les chiens sont difficiles à viser; une fois le trajet connu, ils apportent seuls la munition ardemment attendue dans les postes avancés. Ceci représente de nouveau une économie d'hommes ou bien même de vies humaines, car si le renfort doit, par exemple, passer par un secteur rendu dangereux par les avalanches, ce n'est pas toute une colonne de porteurs qui sera touchée, mais seulement un ou deux conducteurs, ainsi qu'un certain nombre de chiens.

Nos chiens rendent également de grands services en qualité de chiens de trait. Attelés devant une ou deux voiturettes d'ambulance, les blessés sont transportés, même en terrain montagneux et accidenté, jusqu'aux places de pansement et de là plus loin. Avec le petit char à chien, des charges légères peuvent être rapidement transportées, d'où une économie de chevaux et de fourgons dans bien des cas. En plaine, des charges allant jusqu'à 200 kg. peuvent être voiturées sur de grands chars à chien à quatre roues.

La tâche des chiens commence surtout là où ni chevaux ni mulets ne peuvent être utilisés. C'est dans ces terrains que leur véritable travail fait ses preuves et que les services rendus sont appréciés pleinement.

Non seulement comme chien d'ordonnance, comme chien sanitaire, comme chien d'avalanche, mais aussi comme chien de trait, notre ami à quatre pattes s'est révélé l'auxiliaire fidèle de l'armée. X.

Die Armbrust bürgt für Schweizerware